

# DES SALARIÉS EXPERTS LANCENT UN APPEL !

## 114 emplois de plus supprimés à Call Expert Roubaix ?

**Nous sommes des salarié-es de la 17<sup>e</sup> entreprise française de relation client au téléphone, autrement dit d'une usine à téléphoner.**

Nous sommes peut-être vos interlocuteurs depuis juin 2012 quand vous appelez Partenord, Damart, But, Canal+ ou SFR.

Mais, depuis le 31 octobre 2013, **notre entreprise, Call Expert, a été placée en redressement judiciaire suite aux agissements d'un patron voyou** qui est aujourd'hui inculpé, entre autres, de détournement d'aides publiques !

Ce sinistre personnage, qui régnait sur une entreprise de 900 salarié-es se versait **un salaire mensuel de 100 000 €, soit 70 fois ce qu'il payait ses employés smicards !!!**

**Les offres de reprise ont rétréci comme peau de chagrin et la décision du Tribunal de Commerce d'Amiens de prononcer la liquidation judiciaire le mercredi 26 février** n'est pas une surprise, d'autant que les donneurs d'ordre SFR et Canal+ ont retiré leurs billes à la dernière minute !!!

**SFR et Canal+ qui pratiquent le jeu des enchères inversées font le choix délibéré de favoriser la délocalisation des emplois au Portugal, au Maghreb ou ailleurs !!!**

Ce dernier acte permet aux repreneurs éventuels restant de dépecer l'entreprise Call Expert en rachetant éventuellement les sites pour 1 € symbolique, **mais il va surtout envoyer vers la case Pôle Emploi la majorité d'entre nous, tant sur Abbeville que sur Roubaix.**

**Les salariés du site de La Réunion sont entrés en grève, ceux d'Abbeville ont manifesté à plusieurs reprises et sont allés à Paris le mardi 25 février pour interpeller le Premier ministre qui n'avait même pas daigné répondre à leur courrier demandant l'intervention de l'État.**

Les salarié-es de Roubaix ont longtemps cru à une issue positive, via une offre de reprise du n° 1 des centres d'appels en Belgique, mais au final 63 salariés seraient repris pour un site qui comprenait encore 202 salariés en décembre 2013 !!!

**Les élus en place au niveau de la Communauté urbaine de Lille (CUDL) ont signifié le 24 février à des membres du Comité d'Entreprise de Call Expert qu'ils refusaient de s'engager aux côtés des salariés pour faire pression sur les repreneurs et les donneurs d'ordre.**

Quant au maire de Roubaix, il n'a donné aucune suite aux demandes de rencontre formulées par les représentants du personnel au comité d'entreprise...

**ILS NE SONT PAS ENCORE RÉ-ÉLUS,  
QU'ILS SONT DÉJÀ DÉMISSIONNAIRES !!!**

**Nous demandons que les pouvoirs publics mettent fin à ce jeu de Monopoly entre donneurs d'ordre et sous-traitants, jeu dont les seules victimes sont les salariés, leurs clients/contribuables !!!**